Une représentation syndicale reste garante du suivi des dossiers
Un syndicat fort et déterminé pourra peser dans la gouvernance

La volonté de négocier, la force de s'opposer

Un syndicat responsable, efficace, revendicatif et tourné vers l'avenir

Le SNPTES, un syndicat démocratique,
constitué d'adhérents qui participent aux orientations et prises de positions

Nos candidats s'engagent pour vous et méritent votre confiance

Conseil d'Administration

Alain VIERLING	IGE – Direction Informatique
Catherine COQUARD	IGR – Médecine
Jean-Luc TOUSSAINT	IGR Contr. – IGBMC
Nathalie FRAYON	BIBAS – SCD - ESPE Colmar
Pierre-Benoît ANDREOLETTI	IGE – ECPM
Emmanuelle JEAN	ATRF – Agence Comptable

Commission de la Recherche

Collège C (Personnels titulaires d'un doctorat)

Dominique VAUTIER	IGR – Dentaire
Jean-Louis SCHMITT	IGR-CNRS – SCIENCES

Collège E (Ingénieurs et Techniciens)

Frédérique OSTRÉ	IGE – Icube
Loïc JOLY	IGR – IPCMS
Valérie SELLANI	ASI – jardin des sciences

Collège F (Autres personnels)

Christine SANDIN-FAUVELLE	ADJAENES – Centre de Ressources en Langues

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Mohammed CHARGUI	IGE – Médecine
Carole CESARO	TCH – UFR Mathématique et Informatique
Pascal BUCAIONI	TCH – IUT
Barbara BILGER	ADT – ESPE

Ensemble, continuons de construire et d'améliorer
les conditions de travail de tous

Notre volonté est de défendre avec fermeté
les intérêts de tous les personnels
dans une période difficile de manque de moyens.
Nous voulons que l'humain
reprenne sa place dans l'Université
et que tous ses acteurs soient traités équitablement.

http://www.snptes.fr - http://forum.snptes.org - http://strasbourg.blog.snptes.org

Université de Strasbourg

PROFESSION DE FOI

Conseil d'Administration
Commission de la Recherche
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Jeudi 17 novembre 2016, vous serez appelés à renouveler vos représentants des personnels aux conseils centraux de l'Université de Strasbourg : **élections**

Conseil d'Administration (CA)
Commission de la Recherche (CR)
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Ces 3 conseils constituent les organes de gouvernance de l'université et sont les lieux des décisions liées à l'orientation politique et financière de l'établissement, à la politique de la recherche, et au pilotage de la formation universitaire.

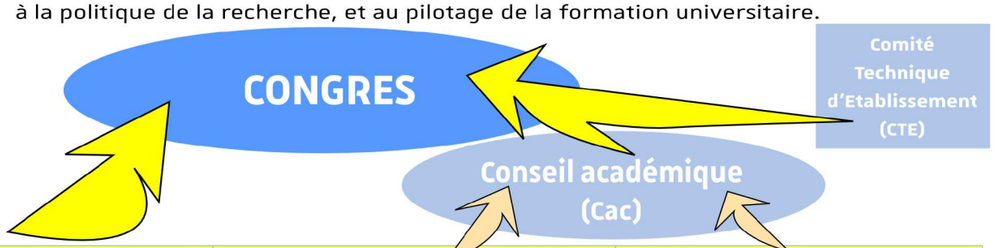

Conseil d'Administration (CA) (instance délibérative)	Commission de la Recherche (CR)	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)
36 membres, **6 élus BIATSS**	40 membres, **4 élus BIATSS**	40 membres, **4 élus BIATSS**
Se prononce sur la politique et la gestion de l'Université	**Prépare les travaux et délibérations du CA relatives à la politique de Recherche**	**Consultée sur les programmes de formation des composantes :**
▶ vote le budget et approuve les comptes ▶ fixe la politique des emplois ▶ alloue les budgets pour la recherche et la formation ▶ approuve les accords et les conventions ▶ ...	▶ répartit l'enveloppe des moyens destinée aux unités recherche ▶ fixe les règles de fonctionnement des Unités de Recherche ▶ adopte des mesures en faveur du développement de la recherche ▶ consulté sur l'attribution PEDR ▶ ...	▶ adopte la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation ▶ fixe les règles relatives aux examens ▶ fixe les règles d'évaluation des enseignements ▶ adopte un ensemble de mesures pour les étudiants ▶ ...

Le **SNPTES, un syndicat représentatif** :
- 1er syndicat des personnels BIATSS de l'enseignement supérieur
- syndicat majoritaire à l'université
1 élu CA, CR, CFVU, 8 élus CTE, 6 en CHSCT,
4 au SPACS, 16 en CPE, 4 en CCPANT, ...
- réseau syndical local, académique, régional et national;

Des collègues unistra élus dans les instances académiques et nationales

Un **syndicat général, autonome, indépendant et engagé;**
Un **syndicat d'adhérents** fonctionnant au plus proche des agents;
Un **syndicat à l'écoute de tous les collègues, prêt à intervenir;**

Le SNPTES est capable de revendiquer, de proposer,
de négocier mais aussi de contester;

Alain Lithard, **secrétaire national - secteur développement**
membre du Bureau National
Alain Vierling, **secrétaire académique**
membre du Conseil National

http://www.snptes.fr - http://forum.snptes.org - http://strasbourg.blog.snptes.org

Le SNPTES est un syndicat qui représente et défend tous les personnels
administratifs, techniques et de bibliothèques (BIATSS),
chercheurs ou enseignants, contractuels ou titulaires.

Le SNPTES avec sa bonne connaissance du terrain et son rayonnement national, présente toutes les garanties pour assurer la défense efficace de vos acquis, vos conditions de travail, ainsi que votre niveau de rémunération et de primes, quel que soit votre statut.

Régime indemnitaire :
Opposé à l'individualisation des rémunérations, le SNPTES vous accompagne et prépare la possible mise en place du nouveau régime indemnitaire, RIFSEEP, à l'université, en participant aux différents groupes de travail, réunions, en échangeant avec vous, afin d'en limiter au maximum les impacts négatifs. Ce changement de régime indemnitaire devra être abondé budgétairement à la hauteur des ambitions de l'université.
Le SNPTES défend le niveau des primes des personnels contre toute attaque
et **se bat pour une gestion transparente et égalitaire entre filières professionnelles**.

Conditions de travail :
Le SNPTES lutte contre les dégradations des conditions de travail et reste **vigilant à toute entrave à l'intégrité des personnes et au mal-être au travail**.
La mutualisation des services est une réponse bien souvent trop facile apportée a un besoin de modernisation et d'efficacité.
Nous sommes à votre écoute et nous vous accompagnons.
Durant ce mandat, nous avons également à coeur d'**ouvrir les discussions sur une possible mise en oeuvre du télétravail à l'université**.

Politique sociale :
En ces temps particulièrement difficiles pour les étudiants et les personnels, **l'université doit augmenter la part du budget consacrée à la politique sociale** qui est beaucoup trop faible et trop limitée aux subventions ministérielles. Dans le cadre de l'opération campus, le **projet fédérateur de halte-garderie pour les enfants des personnels et étudiants de l'université doit être relancé**.
Le SNPTES défend une politique sociale volontariste tout particulièrement en accompagnant les initiatives portées par vos représentants du SPACS.
Il faut également sanctuariser le budget de la formation continue qui doit **permettre aux personnels d'être à la pointe de leurs métiers et de proposer une réelle formation tout au long de la vie**.
Un de nos objectifs est de **soutenir, accompagner et développer les réseaux métiers** au sein de notre communauté universitaire.

Carrière :
Le SNPTES se bat pour faire entendre vos revendications et participe à ce titre aux négociations ministérielles concernant la mise en place du PPCR, la cartographie des emplois et la réforme des grilles indiciaires. Le SNPTES est acteur de l'application du PPCR à l'ensemble des personnels notamment contractuels.
Les groupes de travail RIFSEEP ont fait émerger un nombre important d'emplois en **décalage grade/fonction**. Le SNPTES est pleinement mobilisé afin d'identifier ces agents et **mettre en place les actions nécessaires pour y remédier**.

Patrimoine :
Dans le cadre de l'opération campus (intérêts de 15,1M€/an), le SNPTES veille à ce que les choix stratégiques se prennent en toute transparence et que ces moyens bénéficient à l'ensemble de notre communauté (recherche, enseignement, étudiants et personnels).
Avec l'accélération du calendrier des opérations campus (2016-2021), le SNPTES est attentif à la surcharge de travail engendrée et aux conditions de travail en site occupé.
Durant cette période « faste », il ne s'agit pas de négliger les maintenances et réhabilitations nécessaires à la pérennisation de notre parc immobilier.
Le SNPTES s'oppose également à une éventuelle dévolution du patrimoine, pourtant encouragée par notre tutelle, sans garantie de moyens.

http://forum.snptes.org - http://strasbourg.blog.snptes.org
http://www.snptes.fr

Le SNPTES, un syndicat proche de vous,
capable de vous représenter et de vous défendre
Le SNPTES, un syndicat démocratique,
constitué d'adhérents qui participent aux orientations
et prises de positions
Le SNPTES, un syndicat
responsable, efficace, revendicatif et tourné vers l'avenir

Statut des contractuels :
Tout personnel, doit légitimement bénéficier d'une revalorisation de son salaire.
Pour le SNPTES, tout personnel contractuel effectuant des missions permanentes et en particulier tout personnel en CDI, a vocation à être titularisé. Il faut résorber au plus vite ces situations, **disposer d'une évolution de carrière et d'un indemnitaire correspondant à leurs fonctions**.
Dans ce cadre, le SNPTES assure l'accompagnement et soutient les collègues bénéficiaires du dispositif dit Sauvadet.
En parallèle et toujours dans un principe d'égalité de traitement, le SNPTES veille à la reconduction et à l'élargissement des possibilités d'avancements au choix.

Recherche :
L'initiative d'excellence (IdEx, LabEx, EquipEx) portée par un collectif universitaire fort, confirmée à titre définitif (25M€/an), permet de financer les projets innovants, moteurs pour l'ensemble de notre communauté.
Le SNPTES veille a une répartition transparente et équitable de ces nouveaux financements pour les équipes de recherche qui participent à des projets nationaux ou internationaux mais aussi pour celles qui développent des projets de recherche innovants en dehors des appels à projets, **a une pérennisation du budget recherche**, a **de bonnes conditions de travail pour le personnel** et **accompagne dans la recherche de financements pérennes les initiatives à reconduire**.
Pour le SNPTES, le budget de la recherche ne doit pas être une variable d'ajustement et en particulier, la recherche fondamentale y a toute sa place.
Le SNPTES s'engage pour la **stabilisation professionnelle des agents recrutés, ayant des compétences et une expertise reconnues**, valeur ajoutée pour l'ensemble de notre communauté.

Enseignement :
L'attractivité de l'Unistra n'est plus a démontrer (50000 étudiants en 2016 dont 20% d'étudiants étrangers).
Le SNPTES est à l'écoute des étudiants, des personnels et des partenaires de l'Université pour mettre en œuvre les actions nécessaires pour le bien de tous.
Il s'agit de limiter l'échec des étudiants (par le biais d'une orientation active, tutorat, aide sociale, ...), de les accueillir dans un cadre adapté et épanouissant, de leur fournir les services nécessaires, de les accompagner dans leur intégration dans le monde du travail, ... Pour les filières contingentées, les solutions de renforcement ou d'ouverture de filières dans des établissements partenaires sont à initier.
Pour le SNPTES, il faut aussi alléger la charge administrative des enseignants, renforcer et valoriser les carrières des collègues en scolarités.
Le SNPTES s'engage ainsi sur 3 axes fondamentaux :
- **Renforcer les moyens mis en œuvre pour nos formations**
- **Garantir la qualité de nos diplômes et faciliter l'accès au monde du travail**
- **Favoriser une vie étudiante adaptée et épanouie**

Grande Région :
Le SNPTES, si nécessaire, **s'opposera à la mise en place d'une COMUE, pour autant l'UNISTRA doit être un acteur incontournable de l'ESR dans la région.**
Le SNPTES veille à participer et à peser dans les choix à prendre durant ce mandat.

Ensemble, continuons de construire et d'améliorer les conditions de travail de tous.
SNPTES
la volonté de négocier,
la force de s'opposer.
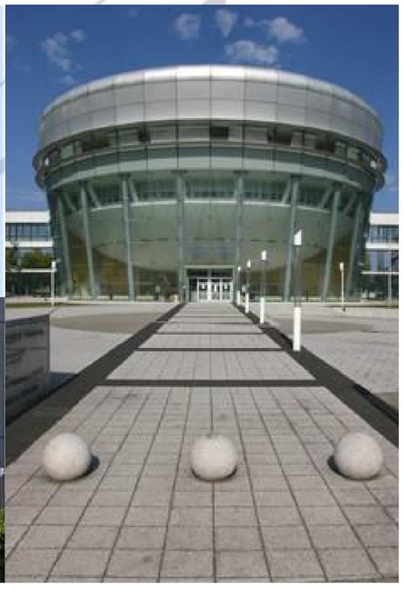
17 novembre 2016
VOTEZ ET FAITES VOTER
SNPTES